



AMBASSADE DE FRANCE AU MALI

N° 2017-3201297/Chan

L'Ambassade de France présente ses compliments au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, et a l'honneur de porter à sa connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre d'une première initiation à l'histoire et à la géographie du Mali, comme ont le devoir de le faire tous les établissements du réseau AEFÉ , pour ce qui concerne leur pays d'accueil, un devoir a été diffusé dans une classe du cycle primaire de l'établissement français Liberté, faisant état de questions sur « l'Azawad », présenté comme une entité géographique. L'évocation de ce terme a choqué certains parents et créé une polémique sur les réseaux sociaux.

L'Ambassade de France tient à présenter ses excuses au ministère des Affaires étrangère et de la coopération internationale pour cet incident. Elle regrette notamment les inexactitudes et les raccourcis que pouvait contenir ce devoir, sur un sujet qui fait actuellement débat au Mali. Elle tient néanmoins à préciser qu'il n'y avait aucune intention malveillante de la part du professeur qui a rédigé le devoir, mais qui n'avait pas mesuré la portée politique du terme Azawad.

Elle confirme, de la façon la plus claire, que la France a toujours défendu, et continuera de défendre, le respect de l'intégrité territoriale du Mali.

Suite à cet incident, instruction a été donné au proviseur de l'établissement Liberté de rappeler à l'ensemble des enseignants le devoir de réserve auquel ils sont tenus et l'importance de traiter les sujets concernant le Mali avec la plus grande rigueur pédagogique.

L'enseignant concerné a, quant à lui, également été rappelé à ses obligations. Il sera reçu à Paris au siège de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, qui prend cet incident très au sérieux.

L'Ambassade de France saisit cette occasion pour renouveler au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale l'assurance de sa haute considération./.

Bamako, le 18 octobre 2017



**MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES,
ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE
KOULOUBA**